



6.9 LES RISQUES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Certaines expériences présentent des champs magnétiques, aussi conformez-vous au balisage spécifique apposé sur les lieux d'expériences.



ATTENTION: L'accès dans ces salles est interdit aux personnes possédant un stimulateur cardiaque (pacemaker, vanne, sten...), et aux porteurs de prothèses



6.10 LES RISQUES LIÉS AUX MACHINES ET APPAREILLAGES DANGEREUX

Exemple : machine à outils dans les ateliers mécaniques, presses, chalumeau

LES RISQUES

- Brûlures, coupures...
- Ecrasement
- Gêne auditive

CONSIGNES

Pour utiliser ces appareillages dangereux, au préalable :

- Obtenir l'accord de la personne qui en est Responsable (formation requise)
- Prendre connaissance de la procédure d'utilisation
- Se munir des moyens de protections individuels (bouchons oreilles, gants, lunette, blouse, chaussure de sécurité...)
- Repérer les organes principaux et les déplacements des outils et des pièces
- Repérer les arrêts d'urgence

EN CAS DE DOUTE DEMANDEZ